

Image not found or type unknown



Paieement au commencement de travaux de maçonnerie

Par **mignot**, le **09/11/2009** à **10:51**

Bonjour, je fais des travaux d'extension mon maçon m'a demandé 30 % à la signature du devis et maintenant il commence les travaux et me demande 50 % a-t-il le droit ? Car il me dit que c'est la loi ?? Que peut-il me demander ?? Cordialement